



**AQDMD**

Association québécoise  
pour le droit de mourir  
dans la dignité

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021**

---

### **Qui sommes-nous ?**

Fondée en 2007, l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) est une association citoyenne bénévole qui bénéficie d'une expertise médicale et légale sur la question de l'aide médicale à mourir (AMM) et qui compte dans ses rangs des personnes concernées. Elle s'exprime au nom d'une réalité qu'elle maîtrise, en plus d'être un acteur essentiel de l'information et de l'avancement des lois sur la question de l'aide médicale à mourir (AMM). Elle partage son expertise avec les décideurs comme avec tous les relais d'information de la société.

### **Notre vision**

Tous les Québécois aptes sont en mesure de décider pour eux-mêmes de leur fin de vie. Ils doivent donc, dans le respect des critères légaux, pouvoir opter pour une solution conforme à leurs valeurs.

### **Notre mission**

L'AQDMD œuvre pour assurer que les lois permettent à chaque citoyen de choisir et d'obtenir des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir, conformes à sa conception personnelle de dignité.

### **Nos valeurs**

Engagement, empathie, expertise et autonomie.

### **Les membres de l'AQDMD**

Devenir membre, c'est vouloir se tenir informé sur le droit de mourir dans la dignité selon ses propres valeurs, en exprimer la légitimité et en revendiquer la légalité.

Devenir membre, c'est indiquer son appui à l'avancement des causes défendues et des débats qui les concernent.

Devenir membre, c'est s'engager dans une action citoyenne qui permettra de se faire entendre.

Devenir membre, c'est adhérer à la philosophie de l'AQDMD et payer sa cotisation pour bénéficier des avantages qu'offre l'adhésion à l'AQDMD.

## Les grands dossiers de l'AQDMD en 2021

### 1. Nomination d'une directrice générale et d'un service d'avocat conseil pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement de l'AQDMD

---

#### 1.1. Direction générale : Nomination Mme Audrey Wyszinski

Le 4 janvier 2021, le Dr. Georges L'Espérance, président du conseil d'administration de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité, était heureux d'annoncer la nomination et l'entrée en fonction de Mme Audrey Wyszinski en tant que Directrice générale de l'AQDMD.

D'origine montréalaise et bilingue, Mme Wyszinski cumule plus de 12 ans d'expérience en tant que gestionnaire et coordonnatrice de projets. Issue du milieu culturel, elle a également œuvré pendant trois ans en tant que gestionnaire pour l'Institut SomaTraining de Montréal, institut offrant de la formation continue à divers professionnels de la santé.

Mme Wyszinski s'est engagée à mettre son énergie, son dévouement et l'ensemble de ses compétences professionnelles au profit de l'AQDMD et de la cause de l'aide médicale à mourir pour que chacun puisse avoir le choix de bénéficier d'une mort consentie, sereine et digne.

#### 1.2. Avocat conseil : Collaboration de Me Jean-François Leroux

Afin de supporter l'AQDMD dans sa mission, Me Jean-François Leroux du cabinet MedLégal, spécialisé en droit de la santé et en responsabilité médicale, a accepté d'agir à titre d'avocat-conseil auprès de celle-ci. L'AQDMD peut donc compter depuis janvier 2021 sur l'expertise de Me Leroux ainsi que celle du cabinet MedLégal dans le cadre de ses activités et de l'élaboration de ses orientations.

Me Leroux est diplômé de l'Université de Montréal où il a obtenu un Baccalauréat en droit en 2003. Admis au Barreau du Québec en 2004, Me Leroux est également titulaire d'une Maîtrise en droit et politique de la santé de l'Université Sherbrooke.

Nommé depuis 2016 par ses pairs dans le magazine «*L'expert*» comme étant un leader dans le domaine de la responsabilité médicale, Me Leroux possède 16 ans d'expérience en ces matières.

En plus d'avoir piloté des centaines de dossiers de responsabilité médicale, Me Leroux a eu l'opportunité de s'impliquer dans diverses actions collectives dans le domaine de la santé. À l'hiver 2019, Me Leroux a agi à titre de co-procureur dans le procès Gladu/Truchon.

Depuis, Me Leroux a plaidé plusieurs dossiers d'exemption constitutionnelle pour permettre à des citoyens d'obtenir l'aide médicale à mourir alors qu'ils ne rencontraient pas le critère de mort naturelle devenu raisonnablement prévisible.

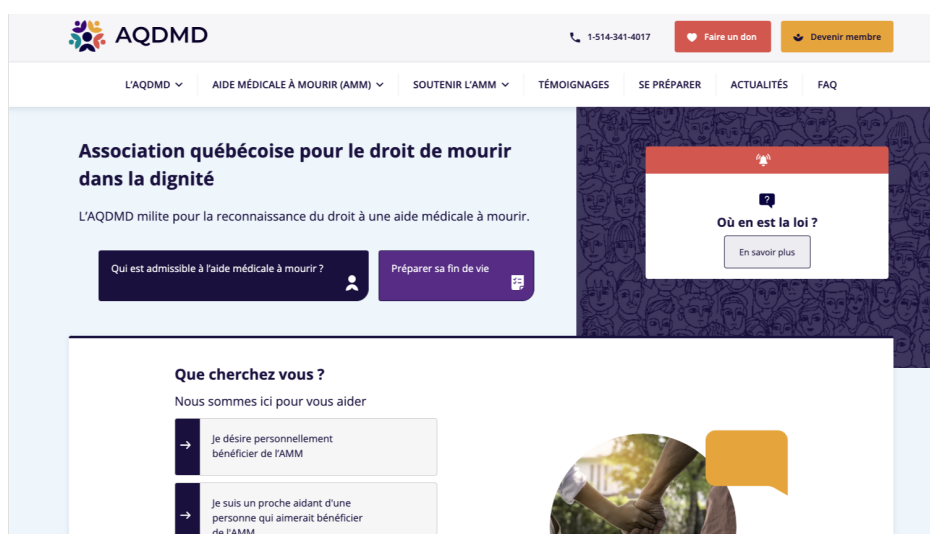
## 2. Une nouvelle identité visuelle et un nouveau site web pour l'AQDMD

L'AQDMD a profité de son 14e anniversaire célébré le 22 septembre 2021 pour présenter sa toute nouvelle identité graphique, plus moderne et en phase avec son ADN. Ce logo qui vise à représenter l'humain, l'unité et la vie, n'est pas un logo de combat, mais bien un logo d'empathie, comme l'est l'aide médicale à mourir.



Le pictogramme, notamment grâce à la combinaison de différents symboles et au rendu circulaire, vise à véhiculer des valeurs chères à l'Association : la proximité, l'union, l'humain, l'engagement. Les couleurs chaudes et froides, quant à elles, traduisent l'alliance de l'institutionnel et du social.

Le 15 octobre 2021, c'est avec beaucoup de fierté que l'AQDMD a dévoilé au grand public son tout nouveau site web doté de sa nouvelle identité graphique. Celui-ci possède une plateforme navigable, plus moderne et bilingue beaucoup plus accessible (notamment en version mobile), visant à permettre à davantage de personnes de se renseigner sur l'aide médicale à mourir (AMM).



### **3. L'agence de communication Wink Stratégies au service du rayonnement de l'AQDMD**

---

C'est en janvier 2021 que l'agence de communication montréalaise Wink Stratégies a débuté son mandat auprès de l'AQDMD. Composée d'une équipe pluridisciplinaire et passionnée, Wink s'est fait confier le mandat d'accompagner l'AQDMD dans plusieurs dossiers en matière de communication tels que l'image de marque, la stratégie, les relations publiques, les affaires publiques, la gestion de médias sociaux et la création de contenu de notoriété.



À cet effet, Wink et l'AQDMD ont travaillé de pair à la réalisation ;

- d'un audit interne et externe,
- d'un nouveau logo, site web et charte graphique,
- d'une stratégie de communication entourant sa nouvelle identité de marque, son positionnement, ses cibles et objectifs, ses messages clés, ainsi que ses indicateurs de résultats,
- d'une stratégie éditoriale réseaux sociaux et médias,
- d'une stratégie d'affaires publiques,
- d'une stratégie de mobilisation des publics de l'AQDMD,
- d'une cartographie d'influence des divers organismes et intervenants du milieu,
- d'une mise à jour de plusieurs outils de communication que l'Association possédait déjà tels que son dépliant (version papier et maintenant également disponible en version virtuelle), ses cartes de visite, ses cartes de membre et autres papeteries,
- et bien plus encore.

Wink a également assisté l'AQDMD dans la rédaction et la publication de l'ensemble de ses communiqués de presse et de ses lettres ouvertes, en plus de lui créer un plan d'action pour les élections anticipées au niveau fédéral, de conceptualiser et de mettre en œuvre divers outils de vulgarisation et de mobilisation sociale, et de réaliser sept (7) courtes vidéos pour informer et sensibiliser le grand public à l'AMM.

Bref pour l'AQDMD, la firme de communication Wink Stratégies a été un partenaire indispensable sur plusieurs plans, lui permettant de bien positionner et ancrer ses assises afin que l'Association puisse rayonner de façon optimale au courant des prochaines années.

#### 4. La défense collective des droits, la raison d'être de l'AQDMD

---

##### 4.1. Activités d'éducation populaire

En 2021, la mise en œuvre d'actions de communication a permis à l'AQDMD d'accroître sa notoriété et sa crédibilité auprès de toutes ses parties prenantes, tout en informant et sensibilisant les Québécoises et Québécois aux enjeux de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités d'éducation populaire que l'AQDMD a réalisé en 2021 :

- L'AQDMD possède maintenant une nouvelle identité visuelle, ainsi qu'un nouveau site web plus épuré et plus facile à consulter. Elle est désormais très active sur la plateforme Facebook avec du tout nouveau contenu (son nombre d'abonnés a d'ailleurs plus que triplé sur celle-ci) et elle s'expose également sur d'autres plateformes de médias sociaux telles que Twitter, LinkedIn et YouTube.
- Plusieurs webinaires et conférences ont été offerts par l'AQDMD en 2021 sur l'état des lieux de l'AMM et les avancées obtenues en matière d'aide médicale à mourir (AMM) suite à la sanction du projet de la Loi C-7 (17 mars 2021), loi modifiant le Code criminel au fédéral.

Date	Endroit	Conférencier	Public
27-01-2021	En ligne	Dr L'Espérance	AQDR Québec
<b>17 mars 2021</b> Sanction du projet de Loi C-7, loi modifiant le Code criminel fédéral			
15-04-2021	En ligne	Dr L'Espérance	Médias sociaux de l'AQDMD
20-04-2021	En ligne	Dr L'Espérance	AQDR Jonquière
04-05-2021	En ligne	Dr L'Espérance	AQDR & Dynamique des Handicapés de Granby
29-06-2021	En ligne	Dr L'Espérance	CMDP de CH Marie-Clarac
19-10-2021	En ligne	Dr L'Espérance	AQDR QUÉBEC
20-10-2021	Présentiel	Dr L'Espérance	Habitations Paul-Pratt, Longueuil
26-10-2021	Présentiel	Dr L'Espérance	Aidants naturels de Sorel-Tracy
02-11-2021	En ligne	Dr L'Espérance	Journées du Collège des médecins du Québec
16-11-2021	Présentiel	Dr L'Espérance	Congrès de développement professionnel continu
23-11-2021	Présentiel	Dr L'Espérance	Maison des femmes de Drummondville

Le 15 avril 2021, l'AQDMD a présenté un webinaire offert par le Dr. L'Espérance en direct sur ses médias sociaux (« *Facebook live* » et via sa plateforme Zoom). Près d'une centaine de personnes ont participé à l'évènement qui avait pour but de positionner l'AQDMD comme étant une ressource experte et crédible en matière d'information sur l'AMM auprès de nos membres actuels et du grand public.

- 12 communiqués de presse et 2 lettres ouvertes ont été rédigés et envoyés aux médias en 2021. Ceux-ci ont également été relayés sur nos diverses plateformes de médias sociaux ainsi qu'à l'ensemble de nos membres par le biais de bulletins de nouvelles. Grâce à une stratégie de relations de presse mise en place conjointement avec la firme de communication Wink, le point de vue de notre association est aujourd'hui de plus en plus recherché par les journalistes en tant qu'experte de l'AMM, pour des opinions ou des analyses.
- Une douzaine de contenus visuels vulgarisés ont été créés (ligne du temps de l'AMM, tableau des avancées de l'AMM, tableau des exigences requises pour obtenir l'AMM, etc.) dans le but d'informer adéquatement le grand public au sujet de l'AMM. Ces contenus ont également été distribués sur nos médias sociaux et par l'entremise de bulletins de nouvelles envoyés à nos membres.
- 7 courtes vidéos ont été réalisées afin d'informer et de sensibiliser le grand public au sujet de l'histoire de l'AMM au Québec, des personnes touchées directement par celle-ci (bénéficiaires, prestataires, proches aidants, etc.), ainsi que des avancées attendues au courant des deux prochaines années. Partagées sur notre site web, nos médias sociaux et par l'entremise de bulletins de nouvelles, ces 7 vidéos ont affiché une portée de 100,95K et cumulées plus de 1830 vues complètes.
- 18 bulletins de nouvelles ou d'actualités ont été envoyés aux membres de l'AQDMD par courriel au courant de l'année 2021.

### 1.3. Activités de mobilisation sociale

La force de l'AQDMD repose sur l'implication de ses membres et du grand public envers la cause de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités de mobilisation sociale que l'AQDMD a mis de l'avant en 2021 :

- L'AQDMD a élaboré avec sa firme de communication un plan d'action concernant ses affaires publiques, ainsi qu'une cartographie d'influence des divers organismes et intervenants du milieu, afin de dresser un portrait clair des activités de mobilisation sociale à mettre en place en 2021.
- En mai 2021, l'AQDMD a entamé des discussions auprès de *Dying with Dignity Canada* (DWD) afin de bâtir un partenariat pour mettre sur pied prochainement un projet de tables de concertation au sujet de l'AMM au Canada.
- En juillet 2021, un document comprenant un argumentaire et des réponses a été réalisé par l'AQDMD, afin de faciliter la compréhension du « *Questionnaire participation citoyenne* » adressé au grand public et mis en place par la

Commission spéciale sur l'évolution de la loi concernant les soins de fin de vie au Québec. Celui-ci a été distribué par l'entremise de nos médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de notre site web.

- En août 2021, une boîte à outils incluant 6 fiches pratiques et une FAQ a été créée par l'AQDMD pour le grand public afin de leur permettre d'entrer en contact avec le ou la candidat.e de leur circonscription lors des élections fédérales pour connaître leur opinion au sujet des avancées en développement de l'AMM. Celle-ci a été partagée avec le public par l'entremise de nos médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de notre site web.
- En mars et en octobre 2021, l'AQDMD a organisé deux campagnes de dons et de recrutement de membres qui lui ont permis d'amasser au total plus de 15 344,00\$ en dons et d'acquérir 102 nouvelles adhésions de membres pour l'année en cours.
- Dans l'optique de développer dans les prochaines années son réseau de Collectifs à travers le Québec, l'AQDMD a entamé le développement d'un modèle d'entente qui sera complété au début de 2022 et proposé par la suite à son tout premier collectif, le Collectif Québec. Dans le même ordre d'idée, l'AQDMD a créé une déclinaison de son identité visuelle, afin de fournir un logo et de la papeterie propre à l'identité de chacun de ses futurs collectifs. Un espace pour chacun d'entre eux a également été prévu sur le site web de l'AQDMD.

#### 1.4. Activités d'action politique non partisane

Après avoir participé en 2020 aux diverses consultations, prises de paroles et forums auprès du gouvernement fédéral, l'AQDMD s'est dite extrêmement satisfaite de la sanction de la loi C-7 modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) qui a eu lieu le 17 mars 2021. Cela n'a cependant pas ralenti l'AQDMD dans ses activités d'action politique non partisane afin de continuer à faire avancer le débat entourant l'AMM au Québec et au Canada. Voici quelques exemples d'activités d'action politique non partisane que l'AQDMD a accomplies en 2021 :

- Tout au long de l'année, l'AQDMD et son président ont multiplié les envois de courriels auprès des autorités gouvernementales afin qu'elles respectent leurs engagements et échéanciers en lien avec les avancements des lois sur l'AMM, tant au niveau provincial que fédéral.
- En août 2021, en plus de la remise de son mémoire, l'AQDMD a été entendue par l'entremise de son président lors des auditions en ligne de la Commission spéciale sur l'évolution de la loi concernant les soins de fin de vie au niveau provincial.
- En septembre 2021, l'AQDMD a sollicité, par l'entremise d'un courriel de demande d'engagement, l'ensemble des partis politiques lors de la campagne des élections fédérales. Suite à la réception des réponses des divers partis, elle a réalisé un bilan non partisan des résultats, bilan diffusé par l'entremise de nos réseaux sociaux, un bulletin de nouvelles, ainsi que notre site web.

- En décembre 2021, l'AQDMD a accueilli très favorablement le rapport provincial de la Commission spéciale sur l'évolution de la loi concernant les soins de fin de vie. Elle a d'ailleurs manifesté son enthousiasme au grand public par l'entremise de communications partagées sur ses réseaux sociaux et de son site web, et de l'envoi d'un bulletin de nouvelles à ses membres.

## **L'identification des points faibles de l'AQDMD en 2021**

- Une partie de la population manque toujours d'informations au sujet de l'AMM, ce qui parfois laisse place à de la désinformation et de la confusion.
- Suivi des renouvellements d'adhésions (en cours de correction).
- Développement d'antennes régionales à concrétiser.
- Réseautage et partenariats à développer davantage.

## **Les priorités de l'AQDMD en 2022**

- **Priorité # 1**  
Accroître l'information à la population sur la protection des droits des citoyens en regard de l'aide médicale à mourir (AMM).
- **Priorité # 2**  
Augmenter le nombre d'adhésions à l'AQDMD et stimuler la mobilisation sociale.
- **Priorité # 3**  
Œuvrer activement à l'élargissement des critères d'obtention de l'AMM, en particulier pour les DMA dans les cas de pathologies neurodégénératives cognitives.